

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grand âge : depuis la Corse, les acteurs économiques, sanitaires et médico-sociaux appellent à une réponse nationale à la hauteur du défi démographique

Ajaccio, le 2 septembre 2026

À l'occasion d'un déplacement à Ajaccio les 1er et 2 septembre, le MEDEF Corsica, le Synerpa, la Fédération de l'Hospitalisation Privée Sud-Est ont rencontré les acteurs sanitaires et médico-sociaux du territoire.

Jean-Louis Albertini, président du MEDEF Corsica, Jean-Christophe Amarantini, président du Synerpa et de l'UPE 13, et Jean Canarelli, président adjoint Corse de la FHP Sud-Est, ont notamment visité l'EHPAD L'Olivier Bleu ainsi que le nouvel Hôpital Privé Sud Corse, et échangé avec leurs équipes.

Ces rencontres illustrent, à partir des réalités corses, l'urgence d'apporter une réponse nationale au vieillissement de la population et aux difficultés rencontrées par les secteurs sanitaire et médico-social.

Le constat : un défi national particulièrement visible en Corse

Le vieillissement de la population transformera profondément la France au cours des prochaines décennies. Ses conséquences dépasseront largement les seuls secteurs de la santé et du grand âge : elles concerneront l'emploi, la formation, le logement, les transports, l'aménagement du territoire et l'organisation des services publics.

La Corse offre une illustration particulièrement forte de cette transformation. À l'horizon 2050, elle pourrait compter 158 000 personnes âgées de plus de 60 ans, soit 41 % de sa population. Dès 2045, le nombre de personnes âgées de plus de 80 ans devrait avoir doublé.

Les secteurs sanitaire et médico-social sont en première ligne. Ils constituent également une filière économique essentielle, créatrice d'emplois non délocalisables et indispensable à la cohésion des territoires.

Partout en France, cette filière fait face à des tensions structurelles de recrutement et au vieillissement de ses propres professionnels. Les départs massifs à la retraite attendus au cours des prochaines années interviendront au moment même où les besoins de soins et d'accompagnement augmenteront.

En Corse, ce défi national est encore renforcé par l'insularité, les distances, les difficultés de mobilité, l'accès aux formations, la pénurie de logements et un marché du travail fortement marqué par la saisonnalité.

Les besoins : anticiper l'augmentation de la demande et le renouvellement des professionnels

La France devra simultanément développer son offre de soins et d'accompagnement, remplacer les professionnels qui partiront à la retraite et recruter les effectifs supplémentaires nécessaires.

À l'échelle nationale, près de 600 000 professionnels devront être formés, recrutés et fidélisés au cours des dix prochaines années.

Il est donc indispensable d'anticiper :

- l'adaptation des logements et le renforcement des services à domicile ;
- les capacités d'accueil en EHPAD et le développement des solutions intermédiaires ;
- la continuité des parcours entre la médecine de ville, le domicile, les établissements médico-sociaux et les établissements de santé ;
- la formation, le recrutement et la fidélisation des professionnels ;
- le renouvellement des générations et la transmission des compétences.

Les réalités corses démontrent que cette politique nationale d'attractivité doit aussi prendre en compte les conditions concrètes d'exercice et de vie des professionnels, notamment le logement, la mobilité et l'accès à la formation.

Les solutions : décloisonner et structurer une véritable filière

La visite du nouvel Hôpital privé Sud Corse a illustré la complémentarité indispensable entre les établissements de santé, les EHPAD, les services à domicile et les professionnels de ville.

En Corse, les 17 établissements de santé privés assurent près de la moitié des prises en charge hospitalières. Le Synerpa fédère, pour sa part, 11 EHPAD représentant 784 places, soit plus de 40 % de l'offre régionale en nombre de places.

Au-delà de leur mission sanitaire et sociale, ces établissements participent pleinement à l'économie des territoires. Fonctionnant toute l'année, ils génèrent de l'activité pour de nombreux secteurs : restauration et agroalimentaire, transport, maintenance, bâtiment, blanchisserie, fournitures et services. Dans une économie corse fortement marquée par la saisonnalité, cette activité contribue également à soutenir des emplois et des débouchés locaux tout au long de l'année.

Cette complémentarité doit être organisée et renforcée partout en France. Le MEDEF Corsica, le Synerpa et la FHP Sud-Est appellent à la conclusion d'un contrat national de filière sanitaire et médico-sociale, décliné dans les territoires en fonction de leurs caractéristiques.

Ce contrat permettrait d'anticiper les besoins en emplois et en compétences, d'adapter les formations, d'organiser la transmission des savoir-faire, d'améliorer les conditions d'exercice et de renforcer les coopérations entre les acteurs sanitaires, médico-sociaux et économiques.

Les demandes : faire du PLFSS 2027 le premier budget de la transition démographique

À l'approche du PLFSS 2027, les quatre organisations portent des demandes nationales, dont la Corse démontre toute la nécessité :

- Instaurer une programmation pluriannuelle des politiques et des financements de la santé et de l'autonomie afin de donner de la visibilité aux acteurs ;

- Engager un véritable choc de simplification pour recentrer les professionnels sur les soins et l'accompagnement ;

- Garantir des financements adaptés à l'augmentation des besoins, avec la possibilité de prendre en compte les contraintes propres à chaque territoire ;

- À ce titre, la FHP Sud-Est appelle à une revalorisation du coefficient géographique applicable aux établissements de santé corses, afin de mieux compenser les surcoûts structurels liés à l'insularité, aux transports, à l'approvisionnement et à la saisonnalité de l'activité.

- Déployer une politique nationale d'attractivité associant emploi, formation, logement et mobilité ;

- Anticiper les départs massifs à la retraite et organiser la transmission des compétences ;

- Conclure un contrat national de filière sanitaire et médico-sociale, décliné au plus près des réalités territoriales.

« La Corse agit comme un révélateur des défis auxquels toute la France devra faire face. Elle montre, avec une acuité particulière, les conséquences du vieillissement de la population, des départs massifs à la retraite et des difficultés de recrutement.

Les réponses doivent être nationales, pluriannuelles et structurantes, tout en permettant leur adaptation aux réalités de chaque territoire. Le PLFSS 2027 doit être à la hauteur de cette ambition », soulignent conjointement le MEDEF Corsica, le Synerpa et la FHP Sud-Est.